

2018



RAPPORT D'ACTIVITES 2018

RESUME

Lutte contre la corruption- gouvernance locale – contrôle citoyen de l'action publique – transparence budgétaire – formation des communautés de base – accès à l'information – formation des médias locaux – participation citoyenne – gouvernance locale participative – Open Government Partnership (OGP)



SOCIAL JUSTICE

TABLE DES MATIERES

<i>Remerciements</i>	3
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	4
I. RESUME EXECUTIF	5
II. DETAILS DES ACTIVITES	6
A. Projet : « Promouvoir la bonne gouvernance et le contrôle citoyen au niveau locale »	6
Activités réalisées	7
Résultats atteints	7
B. Projet : « Augmenter la pression en faveur de la lutte contre le blanchiment d'argent en adoptant des approches multipartites »	9
Activités réalisées	9
Résultats atteints	9
C. Projet: « Towards enforcements of Africa's commitments again corruption (TEA-CAC)	10
Activités réalisées	11
Résultats atteints	12
D. Projet : « Lutte contre la corruption dans le contexte de l'OGP »	13
Activités réalisées	13
Résultats atteints	14
E. Projet : « Plaidoyer budgétaire en faveur de la planification familiale en Côte d'Ivoire	14
F. Projet « DYNTRA »	16
Activités réalisées	16
Résultats atteints	16
G. RESUME DES ACTIVITES OGP	16
H. Ateliers et conférences internationaux	18
ANNEXE : QUELQUES IMAGES DES ACTIVITES	19

REMERCIEMENTS

SOCIAL JUSTICE tient à remercier ses partenaires financiers et techniques qui ont rendu possible la réalisation des activités tout le long de l'année 2018. Nous voudrions remercier notamment OSIWA, l'Union Européenne, Transparency International, Champions of Global Reproductive Rights (PAI) et Médecins du Monde, DYNTRA, dont les appuis financiers et techniques nous ont permis de réaliser les activités ci-dessous. Nos remerciements vont également à l'endroit des autorités de l'administration publique notamment en charge du Budget à travers la DGBF, le Ministère de la santé, les instances nationales de l'OGP notamment le Comité technique OGP, dont les différentes collaborations et contributions lors des formations et des plaidoyers nous ont été d'une aide inestimable et nous ont permis d'atteindre plusieurs objectifs. Nous n'oublions pas les différents Experts et Consultants dans différents domaines médias, communication, lutte contre la corruption, processus et transparence budgétaire qui sont intervenus lors de nos différentes activités, dont les contributions ont permis d'enrichir les échanges et d'élaborer des outils adéquats aux besoins exprimés. Enfin, nous voudrions remercier sincèrement les partenaires de la société civile dont l'engagement sans faille tout au long de cette année et la participation active aux activités ont démontré la commune vision que nous avons de la responsabilité que nous avons et du devoir de responsabilisation des pouvoirs publics.

Julien TINGAIN

Président de SOCIAL JUSTICE

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'année 2018 fut marquée par d'importants événements sur le continent africain et en Côte d'Ivoire du point de vue de la gouvernance et de la lutte contre la corruption. Au niveau continental l'on a noté que l'Union Africaine a décrété l'année 2018 l'année de la lutte contre la corruption sur le continent. Au niveau national, la Côte d'Ivoire a organisé les élections municipales qui se sont soldées par plusieurs manifestations avec des arrestations de certains élus municipaux et la mise sous tutelle administrative certaines localités. En termes de lutte contre la corruption les résultats de l'indice de perception de la corruption réalisée par Transparency International classe la Côte d'Ivoire au 105^e rang sur 180 pays avec un score de 35 sur 100. En ce qui concerne les initiatives internationales, nous notons l'élaboration du deuxième plan d'action de l'Open Government Partnership (OGP) de la Côte d'Ivoire qui court de 2018 à 2020 après la mise en œuvre du premier plan d'action qui s'est déroulée de 2016 à 2018. Au niveau des finances publiques, les réformes sont en cours avec le début de l'élaboration du premier exemplaire du budget citoyen suite au rapport publié par l'International Budget Partnership (IBP) sur l'enquête sur le budget ouvert. Dans ce classement la Côte d'Ivoire occupe le rang de 86^e sur 115 pays avec un score de 24 sur 100, surtout avec un score faible en termes de participation du public au processus budgétaire soit 00 point sur 100.

Relativement à ces indicateurs importants de la gouvernance, SOCIAL JUSTICE a aussi apporté sa pierre à l'édification d'une société plus ouverte, transparente, inclusive et durable à travers plusieurs activités. Ainsi, les activités sont de plusieurs types dont des recherches, des consultations locales en vue de recueillir les avis des populations, des formations des organisations de la société civile, des médias, des autorités municipales, des jeunes, des femmes sur le contrôle citoyen de l'action publique et le Budget de l'Etat. En outre, des plaidoyers ont été menés à l'endroit des autorités, notamment en ce qui concerne la transparence budgétaire. Puis, à travers un outil en ligne (DYNTRA) nous avons évalué le niveau d'ouverture et de transparence des mairies de la Côte d'Ivoire. Enfin, SOCIAL JUSTICE a renforcé les capacités de ses membres à travers leur participation à des séminaires nationaux et internationaux de formation et de partage d'expériences.

RESUME EXECUTIF

Avec l'appui technique et financier de ses partenaires, SOCIAL JUSTICE a pu mener des actions spécifiques qui contribuent à promouvoir notre objectif global qui vise à mener des plaidoyer et travailler autour des questions de transparence, de lutte contre la corruption, de bonne gouvernance et surtout avec un accent sur la justice sociale.

Ainsi, au niveau du **Contrôle citoyen de l'action publique au niveau local** ; avec un appui financier d'OSIWA, SOCIAL JUSTICE a mis en œuvre un projet intitulé : « Promouvoir la bonne gouvernance et le contrôle citoyen au niveau local ». Ce projet a consisté globalement à former les associations de femmes, de jeunes, les radios locales et des représentants des mairies aux règles de gouvernance participative, ouverte et le contrôle citoyen de l'action publique. Ce projet a consisté également à organiser les populations à travers des comités locaux de suivi composés des jeunes, des femmes, des représentant des radios locales et des mairies et des blogueurs afin de suivre la mise en œuvre des projets publics mis en œuvre dans leurs localités.

Evaluation de la transparence des mairies de Côte d'Ivoire à travers la **plateforme DYNTRA**. Dans le cadre de son partenariat avec DYNTRA, SOCIAL JUSTICE a mené une évaluation sur le niveau d'ouverture des 197 mairies de la Côte d'Ivoire.

Lutte contre la corruption-OGP « Towards Enforcement of Africa's Commitments Against Corruption (TEA-CAC) » est un projet réalisé avec les appuis financier de l'union européenne et technique de Transparency International. Il a consisté à mener une étude sur la mise en œuvre de la Convention de l'union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption en Côte d'Ivoire. De cette étude il ressort une mise en œuvre mitigée de ladite convention avec des aspects qui doivent être améliorés notamment en ce qui concerne i) l'indépendance des institutions de lutte contre la corruption et particulièrement la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), ii) l'implication des organisations de la société civile et des médias dans la lutte contre la corruption, iii) la répression effective des actes de corruption. Dans la même perspective de lutte contre la corruption et les infractions assimilées un projet intitulé : « *Augmenter la pression en faveur de la lutte contre le blanchiment d'argent en adoptant des approches multipartites* » est en cours de mise en œuvre. Ce projet financé par Transparency International a déjà permis de mener une étude et de produire un rapport sur les secteurs les plus touchés par le blanchiment de capitaux. Ainsi, un atelier a permis de réunir les acteurs étatiques luttant contre le blanchiment de capitaux, les médias et la société civile afin de discuter sur

les défis en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et de proposer des recommandations.

Dans le cadre de l'élaboration du deuxième plan d'action de l'OGP 2018-2020, SOCIAL JUSTICE en partenariat avec Transparency International a mené une consultation au niveau local pour recueillir les propositions des populations en termes d'engagements en matière de lutte contre la corruption à intégrer dans ledit plan d'action. Toujours dans le cadre de l'élaboration du PAN OGP 2018-2020, SOCIAL JUSTICE avec l'appui financier de Champions of Global Reproductive Rights (PAI) et l'appui technique de Médecins du Monde a mené des activités de formation des OSC sur le Budget de l'Etat, de sensibilisation et de plaidoyer pour la prise en compte d'engagements relatifs à la planification familiale dans le Plan d'action national 2018-2020.

Au niveau international, certains membres de SOCIAL JUSTICE ont pris part à des ateliers de sensibilisation et de formation sur la transparence budgétaire, la dette publique, la transparence dans les industries extractives, le partage d'expériences en matière de contrôle citoyen de l'action publique, la lutte contre la corruption, formation en matière de communication et des données ouvertes.

DETAILS DES ACTIVITES

A. PROJET : « PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LE CONTROLE CITOYEN AU NIVEAU LOCALE »

SOCIAL JUSTICE a reçu un financement d'OSIWA en vue de consolider et améliorer les acquis du premier projet (2015-2016) sur la gouvernance locale participative et la reddition des comptes. Ce projet se base sur les expériences, les défis et recommandations du projet précédent, surtout en intégrant des activités appropriées et innovantes, susceptibles de conduire à des résultats beaucoup plus durables. Ce projet a permis de sensibiliser et former les acteurs du développement local, Conseillers municipaux, populations locales et leaders d'opinion, opérateurs économiques, sur les meilleures pratiques en termes de bonne gouvernance, et surtout la nécessité d'appliquer ces bonnes pratiques dans leurs localités. Il a aussi

consisté à former les organisations afin de prendre une part active dans la gouvernance locale.

ACTIVITES REALISEES

Atelier (5) de sensibilisation et formation de 175 agents municipaux suivi de l'atelier de sensibilisation de 250 personnes issues des associations de jeunes, de femmes, de commerçants, des leaders communautaires, des représentants de collectivités décentralisées et des autres acteurs pertinents sur leurs rôles dans la gouvernance locale ;

- Partenariat entre SOCIAL JUSTICE et 5 radios locales pour une visibilité accrue de l'action et une sensibilisation efficace;
- Appui matériel
- Atelier de renforcement et échanges d'expériences des 5 comités de suivi en termes de stratégies de suivi et de plaidoyer ;
- Atelier de renforcement des capacités de journalistes sur l'utilisation efficace par les journalistes locaux des TIC pour un meilleur impact sur la gouvernance locale ;
- Atelier de formation de 5 bloggeurs (1 par localité) pour les comités de suivi ;
- Suivi des projets et budgets communautaires ;
- Missions de suivi évaluation et assistance aux comités et journalistes ;
- Concours du comité de suivi le plus engagé pour la bonne gouvernance.

RESULTATS ATTEINTS

- ✚ Les capacités de populations ont été renforcées : 129 conseillers et agents municipaux ont été formés

- ✚ 224 personnes issues des populations et associations locales ont été formées ;
- ✚ Un guide de bonnes pratiques en matière de suivi est élaboré et disponible pour les comités ;
- ✚ Un blog pour la diffusion des informations sur la gouvernance locale participative et la bonne gouvernance a été créé ;
- ✚ 10 communicateurs locaux ont été formés sur les stratégies d'utilisation efficace des informations via les TIC pour un meilleur impact sur la gouvernance ;
- ✚ Au moins 30 articles sur la gouvernance publique locale ont été publiés sur les blogs ;
- ✚ 20 projets ont été suivis dans les cinq (5) localités ;
- ✚ Au moins 7 plaidoyers ont été menés avec succès dans les cinq localités du projet (3 à Djébonoua : il s'agit de l'accélération des travaux de l'école primaire de Lokassou, ensuite de la mise en relation du chef du village, des jeunes du village et de la mairie afin de suivre ensemble l'évolution des travaux, enfin le plaidoyer pour la couverture de la toiture d'une école EPP Blédi Blessou; 2 à Bondoukou c'est un terrain de football dont la clôture était dangereusement très proche du carré de jeux que le comité a amené la mairie à démolir et à l'établir à une distance raisonnable ; ensuite le comité a obtenu du maire que l'une des réunions du conseil municipal se tienne à l'extérieur de la ville, ainsi un conseil s'est tenu dans le village de Soko, 1 à Hiré le comité avec l'aide de la mairie a mis en place une plateforme de plaidoyer pour le budget participatif à Hiré et 1 à Bouaflé enfin, le comité a obtenu du maire une autre session de reddition des comptes avec une participation plus large) ;
- ✚ Présence d'un membre de la mairie au sein du comité. En effet, auparavant il n'y avait pas de représentant de la mairie dans le comité parce que la mairie était réticente ; mais après sensibilisation celle-ci a désigné un représentant au sein du comité ;
- ✚ L'accessibilité des autorités locales a permis au comité d'obtenir le résultat de 7 plaidoyers qui ont été menés ;
- ✚ Les populations participent de plus en plus aux réunions du conseil municipal grâce à l'action de formation ; mais aussi par la sensibilisation qui a été menée par exemple par le comité de

Bondoukou dans le village de SOKO (bien que nous n'ayons pas le nombre exact);

- ✚ A Duékoué les populations participent de plus en plus aux réunions du conseil municipal ;
- ✚ Dans la commune de Bouaflé la mairie a décidé de faire chaque année une séance de reddition des comptes ;

- ✚ Une émission a été créée par localité ;
- ✚ Au moins 12 émissions radiodiffusées ont été réalisées avec la participation des populations.

B. PROJET : « AUGMENTER LA PRESSION EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT EN ADOPTANT DES APPROCHES MULTIPARTITES »

SOCIAL JUSTICE a bénéficié d'un soutien financier de la part de TRANSPARENCY INTERNATIONAL en vue de mener des activités de lutte contre le blanchiment de capitaux et la corruption en Côte d'Ivoire. Ce projet qui est en cours de réalisation vise concrètement à mener une recherche et publier un rapport sur les secteurs les plus touchés par le blanchiment de capitaux en vue de faire des recommandations pour des réformes, informer et sensibiliser les autorités administratives, les organisations de la société civile et les populations sur les effets néfastes du blanchiment de capitaux et la corruption, recruter un journaliste d'investigation pour accompagner SOCIAL JUSTICE dans ses activités relatives au blanchiment de capitaux.

Dans le cadre de ce projet, SOCIAL JUSTICE a déjà mené trois activités qui sont :

ACTIVITES REALISEES

- Le recrutement du journaliste d'investigation
- Rapport sur les secteurs les plus touchés par le blanchiment de capitaux en Côte d'Ivoire
- Atelier d'information et de sensibilisation sur les effets néfastes du blanchiment de capitaux et la corruption

RESULTATS ATTEINTS

- ✚ Un journaliste d'investigation est recruté ;
- ✚ Un journaliste formé sur les techniques d'investigation
- ✚ Un rapport sur les secteurs les plus touchés par le blanchiment de capitaux et la corruption est élaboré et disponible ;
- ✚ Ce rapport fait une présentation du cadre légal et institutionnel de la lutte contre la corruption ;
- ✚ Il présente aussi les secteurs les plus touchés et les secteurs à risque ;
- ✚ Ce rapport fait des recommandations pour lutter efficacement contre le blanchiment de capitaux et la corruption.
- ✚ La connaissance par les acteurs de la société civile des actes constitutifs de blanchiment de capitaux et de corruption ainsi que des mesures de répression en vigueur ;
- ✚ L'établissement d'un cadre d'échanges entre les structures de lutte et les organisations de la société civile ;
- ✚ Contact établi entre SOCIAL JUSTICE et les structures de lutte contre le blanchiment de capitaux et la corruption ;
- ✚ Un répertoire d'experts dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme est disponible.
- ✚ Une cartographie des acteurs pertinents a été établie.

C. PROJET: « TOWARDS ENFORCEMENTS OF AFRICA'S COMMITMENTS AGAIN CORRUPTION (TEA-CAC)

La corruption est présente partout, à des degrés divers selon le stade de développement et la culture de transparence et de responsabilité. Elle gangrène tous les secteurs dans certains pays et particulièrement les pays Africains dont elle freine le développement. Fort de ce constat et dans l'optique de réduire les effets néfastes de la corruption, les instances de l'Union Africaine ont adopté la convention de l'Union Africaine pour la prévention et la lutte contre la corruption. De plus, elles ont décrété l'année 2018 comme l'année de lutte contre la corruption. Cette opportunité ainsi offerte est favorable à un certain nombre d'actions identifiées par Transparency International et ses chapitres pour mener des actions pour la

lutte contre la corruption et l'amélioration de la gouvernance dans les pays africains. Ce projet, **Towards enforcements of Africa's commitments again corruption (TEA-CAC)**, a eu pour objectif de mesurer le niveau de mise en œuvre de la convention de l'Union Africaine pour la prévention et la lutte contre la corruption en Côte d'Ivoire. Pour mener à bien ce projet, il s'est agi de collecter les informations sur l'étude de cas national de la mise en œuvre de la convention de l'Union Africaine pour la prévention et la lutte contre la corruption. Pour ce faire, un consultant national a été recruté pour rencontrer les parties prenantes pour la collecte d'informations et produire un rapport d'analyse. Le consultant a produit un rapport préliminaire d'analyse qui a été discuté lors d'un atelier, puis le rapport d'analyse finale a été validé également lors d'un atelier. Aussi, deux journalistes ont été recrutés à cet effet. Le journaliste principal a produit des articles de presse, le second journaliste a fait un reportage diffusé à la télévision nationale sur la mise en œuvre de la convention de l'Union Africaine en Côte d'Ivoire. L'autre aspect de la mise en œuvre du projet a consisté aux renforcements des capacités des acteurs de la société civile, d'une part sur le plaidoyer et d'autre part sur la recherche, basés sur l'étude de cas de la convention de l'Union Africaine. Le lancement du rapport qui est intervenu entre les deux ateliers de renforcement de capacité, a vu la participation des structures étatiques, les organisations de la société civiles et la presse nationale et internationale. Il est apparu au terme de la réalisation du projet que la mise œuvre de la convention de l'Union Africaine en Côte d'Ivoire a consisté en une internalisation massive des textes de la convention et que le défi qui demeure est l'application effective des dispositions prise pour lutter efficacement contre la corruption.

ACTIVITES REALISEES

- Recrutement du consultant et des deux journalistes ;
- Atelier de présentation et de discussion du rapport préliminaire d'analyse ;
- Atelier de validation du rapport d'analyse ;
- Atelier de renforcement des capacités des organisations de la société sur le plaidoyer basé sur l'étude de cas de la convention de l'Union Africaine pour la prévention et la lutte contre la corruption ;
- Cérémonie de lancement du rapport d'analyse sur la mise en œuvre de la convention de l'Union Africaine pour la lutte contre la corruption ;

- Atelier de renforcement des capacités des organisations de la société sur la recherche basée sur l'étude de cas de la convention de l'Union Africaine pour la prévention et la lutte contre la corruption.

RESULTATS ATTEINTS

- + Un consultant est recruté pour l'analyse de la mise en œuvre de la convention de l'Union Africaine pour la prévention et la lutte contre la corruption en Côte d'Ivoire;
- + Deux journalistes sont recrutés pour la publication articles sur la mise en œuvre de la convention de l'Union Africaine pour la prévention et la lutte contre la corruption
- + Des actions de plaidoyer ont été identifiées pour l'adoption de la loi pour la protection des lanceurs d'alertes
- + Des actions de sensibilisation et de formation ont été identifiées pour faire connaître la convention
- + Le rapport sur la mise en œuvre de la convention pour la prévention et la lutte contre la corruption a été discuté et validé ;
- + Le niveau de connaissance de la convention de l'Union Africaine pour la prévention et la lutte contre la corruption par les organisations participantes est amélioré
- + Les organisations participantes prennent conscience de la nécessité de mener des actions plaidoyers pour l'application effective de la convention
- + Les capacités de 31 participants de la société civile ont été renforcées sur le plaidoyer
- + Des actions concrètes de plaidoyer sur l'étude de cas de la convention ont été définies
- + Une feuille de route de plaidoyer pour sur la mise en œuvre de la convention a été élaborée
- + Les structures étatiques ont été informées du contenu du rapport d'analyse sur la mise en œuvre de la convention de l'Union Africaine en Côte d'Ivoire
- + Les chancelleries étrangères ont été informées du contenu du rapport d'analyse sur la mise en œuvre de la convention de l'Union Africaine en Côte d'Ivoire
- + 31 participants dont 27 des organisations de la société civile et 4 journalistes ont participé à atelier et ont pris conscience de l'importance de la recherche
- + Des axes de recherche pratiques ont été identifiés par les participants pour des activités futures
- + Les techniques et outils de recherche ont été présentés, discutés et expérimentés

- ✚ Les techniques et outils de sécurisation des données informatiques sont connus
- ✚ Des besoins complémentaires de renforcement des capacités sur la recherche ont été formulés par les participants.

D. PROJET : « LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DANS LE CONTEXTE DE L'OGP »

L'OGP, « Open Government Partnership » traduit en français « Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) », est une initiative internationale multipartite lancée en 2011. Elle vise à promouvoir la transparence dans la gestion des affaires publiques par une plus grande redevabilité des autorités et une implication des citoyens en vue d'améliorer la gouvernance publique. La Côte d'Ivoire y a adhéré en Octobre 2015 et a déjà exécuté son premier plan d'actions national OGP dont les activités se sont étendues sur la période de 2016 à 2018. Dans le cadre de l'élaboration du second plan d'action national OGP 2018-2020, SOCIAL JUSTICE a mis en œuvre le projet « Anti-corruption in OGP » financé par TRANSPARENCY INTERNATIONAL. Ce projet axé sur la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme a été initié en vue d'accompagner les consultations publiques nationales pour l'élaboration du deuxième PAN OGP 2018-2020. Ces consultations avaient pour but de permettre aux populations de faire connaître leurs besoins en matière de lutte contre la corruption afin de formuler des projets d'engagements et aux structures rencontrés de prendre des engagements afin d'améliorer la mise en œuvre de la politique de transparence en Côte d'Ivoire, notamment son système de lutte contre la corruption en général et le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en particulier. Ce projet se déclinait en trois activités principales à savoir i) les rencontres avec les structures de lutte contre la corruption, de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, ii) les consultations des populations au niveau locales et iii) l'atelier de partage d'expérience et de mise en commun des consultations.

ACTIVITES REALISEES

- Rencontre avec les structures de bonne gouvernance, de lutte contre la corruption et du blanchiment de capitaux
- Atelier de sensibilisation et de formation des populations locales sur l'identification, le suivi et l'évaluation des engagements OGP.

- Atelier de partage, mise en commun, discussions et validation des résultats des consultations sur les engagements relatifs à la lutte contre la corruption et la LBC/FT

RESULTATS ATTEINTS

- + L'atelier de partage, mise en commun, discussions et validation des résultats des consultations sur les engagements relatifs à la lutte contre la corruption et la LBC/FT a été organisé ;
- + Une sélection et reformulation des propositions d'engagements pertinents ont été faites ;
- + Un document comportant la mise en commun des résultats des consultations sur les engagements relatifs à la lutte contre la corruption et la LBC/FT a été élaboré ;
- + Un film de sensibilisation retraçant toutes les activités a été réalisé ;
- + Une stratégie de suivi et de plaidoyer a été élaborée.

E. PROJET : « PLAIDOYER BUDGETAIRE EN FAVEUR DE LA PLANIFICATION FAMILIALE EN COTE D'IVOIRE »

La Côte d'Ivoire enregistre l'un des taux de mortalité maternelle et infantile les plus élevées en Afrique qui est de 614 décès maternelles pour 100 000 naissances vivantes. Alors que l'objectif des ODD 3.1 est d'ici 2030 de faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes. Selon le Plan National de Développement 2016-2020 la mortalité maternelle est due en grande partie aux grossesses à risque, une faible prévalence contraceptive (17% en 2014) et une faible implication des femmes dans les décisions concernant leur santé¹. SOCIAL JUSTICE a obtenu de Champions of Global Reproductive Rights (PAI) un soutien financier pour la réalisation de son projet intitulé : « Plaidoyer budgétaire en faveur de la planification familiale en Côte d'Ivoire ». Dans la mise en œuvre de ce projet, c'est Médecins du Monde qui a assuré l'intermédiation du financement entre PAI et SOCIAL JUSTICE ainsi que l'appui technique. Ce projet avait pour but de faire un plaidoyer pour que les informations relatives à la planification familiale soient disponibles et accessibles aux citoyens afin de permettre aux organisations de la société civile de faire le suivi de la mise en œuvre des accords du Partenariat de Ouagadougou et des engagements Family Planning 2020. Pour ce faire plusieurs activités ont été déroulées à savoir des ateliers d'informations et de

¹ PND 2016-2020 tome 1 page 75 paragraphe 396

sensibilisation sur la politique publique en matière de PF, atelier d'identification d'engagements en matière de PF à intégrer dans le Plan d'action National OGP 2018-2020 et l'élaboration d'une note de plaidoyer budgétaire pour plus de transparence dans la mise en œuvre de la politique de PF en Côte d'Ivoire.

ACTIVITES REALISEES

- Atelier de présentation de la politique de planification familiale aux acteurs étatiques, techniques et société civile dans le cadre des consultations pour l'élaboration du PAN OGP 2018-2020 ;
- Rencontres avec les structures impliquées dans la politique de la PF en Côte d'Ivoire en vue de l'élaboration du document de plaidoyer budgétaire ;
- Atelier de validation du document de plaidoyer budgétaire en faveur de la PF en Côte d'Ivoire ;
- Atelier de formation de 35 membres de la société civile sur le plaidoyer budgétaire ;
- Atelier de renforcement des capacités de la société civile sur les mécanismes d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des engagements OGP ;
- Infographie et impression de la note de plaidoyer budgétaire.

RESULTATS ATTEINTS

- + 33 acteurs issus de différentes organisations de la société civile sont sensibilisés et impliqués dans le plaidoyer budgétaire en faveur de la PF;
- + 30 acteurs issus de la plateforme de la société civile ivoirienne OGP sont formés sur le plaidoyer budgétaire;
- + Une note de plaidoyer en faveur de la transparence budgétaire dans la gestion de la PF en Côte d'Ivoire est élaborés, imprimé et sera diffusée au parties prenantes;
- + Etablissement d'une collaboration entre les OSC impliquées dans la gouvernance avec les OSC travaillant sur la question de la PF et aussi avec les autorités en charge de la santé et de la PF ;
- + La société civile a réussi à faire prendre en compte un engagement de la Côte d'Ivoire sur la PF dans le Plan d'Action National 2018-2020 de

l'OGP (PAN OGP 2018-2020); "Intégrer la distribution des produits contraceptifs dans le paquet minimum d'activités de 4000 agents de santé communautaires d'ici 2020" ;

- ✚ La société civile a engagé le plaidoyer avec le ministère en charge de la santé et la PNSME pour la prise en compte d'autres engagements notamment ceux relatifs à la transparence budgétaire de la PF dans le PAN OGP 2020-2022.

F. PROJET « DYNTRA »

DYNTRA est une plateforme en ligne qui permet d'évaluer le niveau de transparence des collectivités territoriales décentralisées. Cette étude se base d'abord sur la disponibilité d'un site internet pour chacune des mairies, ensuite de la disponibilité d'informations sur la gestion des ressources humaines et matérielles, l'accès à l'information et publicité active, la participation citoyenne et collaboration, la transparence économique et financière, la transparence dans la passation des marchés publics, la transparence en matière des travaux publics et de planification urbaine et les données ouvertes. Après de la formation de trois (3) de ses membres à l'utilisation de la plateforme (évaluation et vérification), SOCIAL JUSTICE a procédé à l'évaluation des 197 communes de la Côte d'Ivoire.

ACTIVITES REALISEES

- Formation de l'équipe de SOCIAL JUSTICE sur l'utilisation de la plateforme DYNTRA ;
- Evaluation des communes.

RESULTATS ATTEINTS

- ✚ L'équipe de SOCIAL JUSTICE a été formée sur l'utilisation de la plateforme DYNTRA ;
- ✚ Toutes les 197 communes de la Côte d'Ivoire ont été évaluées.

G. RESUME DES ACTIVITES OGP

Lorsque la Côte d'Ivoire a adhéré à l'initiative OGP le 28 octobre 2015, elle avait dès lors l'obligation de produire un plan d'actions national chaque deux an. L'OGP a pour maître mot la Co-création c'est-à-dire une mise en œuvre conjointe des différentes phases du processus avec la participation du gouvernement, la société civile et le secteur privé. Sur la base de ce principe et pour être efficace la société civile sous la conduite de SOCIAL JUSTICE s'est organisée et a mis en place une plateforme dénommée Plateforme de la Société Civile Ivoirienne pour le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PSCI-PGO) le 05 août 2016, coordonnée par SOCIAL JUSTICE. Ainsi, après la réalisation du Plan d'actions national OGP de 2016-2018 (PAN1) auquel SOCIAL JUSTICE a pris part, il fallait commencer l'élaboration du deuxième plan d'action national qui devra couvrir la période 2018-2020 (PAN2). Ces activités suivantes montrent la manière dont SOCIAL JUSTICE s'est impliquée dans cette deuxième phase du processus OGP.

- **Atelier de formation des formateurs de l'OGP sur la philosophie de l'OGP et les mécanismes de consultations publiques** : cette activité qui s'est tenue du 11 au 13 avril 2018 a permis de former dix (10) membres de la plateforme de la société civile PSCI-PGO dont deux (2) membres de SOCIAL JUSTICE sur les mécanismes de consultations publiques dans le cadre de l'OGP ;
- **Atelier de formation des formateurs de l'OGP sur la plateforme de consultation en ligne** : les dix (10) formateurs OGP de la société civile ont été également formés à l'utilisation de la plateforme de consultation en ligne et aux différentes méthodes de consultations en lignes. Cette formation s'est déroulée du 24 au 26 avril 2018 ;
- **Les consultations publiques régionales en vue de l'élaboration du PAN2** : l'un des membres de SOCIAL JUSTICE a pris part aux consultations régionales dans la région du Denguélé à Odienné du 25 au 26 juin 2018. Cette activité qui a nécessité la mise en pratique des outils de consultations enseignés lors de la formation des formateurs a permis de recueillir les avis des populations qui ont servi de base pour l'élaboration des projets d'engagements à proposer pour adoption dans le cadre du PAN2.
- **Consultation publique d'Abidjan** : cette consultation qui s'est tenue le 20 juin 2018 a réuni les membres de la PSCI-PGO et certaines administrations potentiellement porteuses d'engagements en vue de discuter sur la base des résultats des consultations régionales, des possibilités de formuler des engagements qu'ils pourraient porter. Ce travail a permis de dégager des axes prioritaires en vue de dégager des engagements spécifiques.

- **Atelier de présentation de la politique de planification familiale aux acteurs étatique et société civile dans le cadre de l'élaboration du PAN OGP 2018-2020.**²
- **Lutte contre la corruption dans le contexte de l'OGP.**³
- **Atelier de pré-validation du Plan d'Action National OGP 2018-2020 :** cette activité qui s'est tenue le 17 octobre 2018 a permis de sélectionner les projets d'engagements définitifs à soumettre au comité de pilotage OGP pour adoption. Ainsi, dix (10) engagements ont été définitivement sélectionnés par le comité de pilotage pour constituer les engagements du PAN OGP 2018-2020.
- **Atelier de pré-validation du rapport d'auto-évaluation de fin de mise en œuvre du Plan d'Actions National OGP 2016-2018 :** Cet atelier qui s'est tenu le 07 novembre 2018 avait pour objectif de pré-valider, en plénière, le Projet de Rapport d'Auto-évaluation de fin de mise en œuvre du Plan d'action National OGP 2016-2018, préalablement élaboré par toutes les parties prenantes. Après l'évaluation de la pertinence des observations, les contenus des rapports par engagements ont été discutés. Au terme de l'atelier, il ressort que quinze (15) engagements du premier Plan d'action national ont été réalisés à 93%.

H. ATELIERS ET CONFERENCES INTERNATIONAUX

Certains membres de SOCIAL JUSTICE ont pris part aux activités suivantes :

- Vers plus de transparence, de participation et de redevabilité en Afrique. Organisé par CABRI, GIFT, IBP et le Ministère en charge du Budget de la Guinée à Conakry du 22 au 23 février 2018 ;
- Atelier de formation sur le plaidoyer budgétaire, la transparence et la redevabilité. Organisé par Champions of Global Reproductive Rights (PAI) du 27 février au 02 mars 2018 à Ouagadougou au Burkina Faso ;
- Centre d'Excellence de la Gouvernance des Industries Extractives en Afrique Francophone. Organisé par Natural Ressources Gouvernance Institute (NRGI) à Yaoundé au Cameroun du 28 juillet au 12 aout 2018 ;

² Voir le Titre « E » à la page 13

³ Voir le Titre « D » à la page 12

- Sommet mondial de l'OGP du 17 au 19 juillet 2018 à Tbilissi en Géorgie ;
- Atelier de présentation du projet sous régional sur la dette publique. Organisé du 13 au 14 décembre 2018 à Abuja au Nigéria par AFRODAD.

ANNEXE : QUELQUES IMAGES DES ACTIVITES



Figure 1: Atelier de validation du rapport d'analyse de la Convention de l'UA sur la corruption



Figure 2: Atelier de discussion et de validation de la note de plaidoyer budgétaire en matière de PF: Travaux de groupes



Figure 2: Atelier de formation des comités de suivi locaux

